

INSTITUT DE DROIT ROMAIN DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS – II

12, place du Panthéon – Paris V^e

FONDATEUR : **Henri LÉVY-BRUHL**

Anciens Directeurs : Jean GAUDEMET – Jean-Philippe LÉVY – Michel HUMBERT – Jean-Pierre CORIAT

L'Institut de droit romain organise, pour l'année **2017-2018**, des conférences qui ont lieu au Collège Sainte-Barbe, 4 rue Valette – 75005 Paris, salle Collinet (3^{ème} étage), **le vendredi à 17h30**.

Vendredi 15 décembre 2017

M. Jean-Pierre CORIAT

Professeur émérite de l'Université Paris II
Panthéon-Assas

**Communication et écriture publique
du droit impérial romain sous le
Principat : essai de mise au point**

Vendredi 9 février 2018

M. Frédéric HURLET

Professeur à l'Université Paris Nanterre

**Le consulat suffect sous Auguste et
Tibère. Réalités institutionnelles
d'une nouvelle pratique politique**

Vendredi 23 février 2018

M. Ignacio MARQUEZ ROWE

Directeur de recherche au CSIC - Espagne

**Le droit du roi d'Ougarit au XIII^{ème}
siècle av. J.-C. et l'idée de monarchie
dans la Bible hébraïque et chez
Homère**

Vendredi 2 mars 2018

M. Thomas McGINN

Professeur à Vanderbilt University, Tennessee

**The XII Tables and the History
of *Patria Potestas***

Vendredi 16 mars 2018

M. Hans ANKUM

Professeur émérite de l'Université d'Amsterdam

**Le caractère juridique du mariage romain
dans la période classique**

Vendredi 23 mars 2018

M. Andrea LOVATO

Professeur à l'Université de Bari

**La collaboration législative entre
Orient et Occident de Théodose II à
Léon I^{er}**

Vendredi 30 mars 2018

Mme Loredana CAPPELLETTI

Enseignant chercheur à l'Université de Vienne

**La protection édilicienne à Tarente
au 1^{er} s. av. J. – C.**

Vendredi 6 avril 2018

M. Francisco Javier PARICIO

Professeur à l'Université Complutense de Madrid

Respondere *ex auctoritate Principis*

LES CONFÉRENCES SONT PUBLIQUES

La Directrice de l'Institut
Emmanuelle CHEVREAU